

12,43% de progression au niveau
de la réserve de prévoyance

La CIMR assure-t-elle son avenir ?



La Caisse interprofessionnelle marocaine de retraites (CIMR) a présenté, vendredi 29 mai, ses résultats financiers de l'exercice 2014. Plutôt bons, les chiffres rassurent quant à la pérennité du régime au moment où plusieurs voix s'élèvent en alerte contre un risque de faillite des caisses de retraite au Royaume. «*Nous avons le meilleur conseil d'admi-*

nistration de toutes les entreprises marocaines», avait déclaré Khalid Cheddadi, président-directeur général de la CIMR, en réponse aux questions liées au système de gouvernance de la caisse. Pour l'année 2014, la CIMR qui reste un régime facultatif dont l'adhésion dépend de la volonté des employeurs a su, en effet, attirer 676 nouvelles entreprises. ■



12,43% de progression au niveau de la réserve de prévoyance

La CIMR assure-t-elle son avenir ?

Imane Nigrou
inigrou@aujourd'hui.ma

Les nouveaux cotisants à la CIMR, en plus des retombées des placements financiers des fonds de retraites, ont fait que la réserve prévoyance de la Caisse enregistre une progression de 12,43% à près de 36 milliards DH en valeur comptable.

La Caisse interprofessionnelle marocaine de retraites (CIMR) a présenté, vendredi 29 mai, ses résultats financiers de l'exercice 2014. Plutôt bons, les chiffres rassurent quant à la pérennité du régime au moment où plusieurs voix s'élèvent en alerte contre un risque de faillite des caisses de retraite au Royaume.

«Nous avons le meilleur conseil d'administration de toutes les entreprises marocaines», avait déclaré Khalid Cheddadi, président-directeur général de la CIMR, en réponse aux questions liées au système de gouvernance de la caisse. Pour l'année 2014, la CIMR qui reste un régime facultatif dont l'adhésion dépend de la volonté des employeurs a su, en effet, attirer 675 nouvelles entreprises. Ceci bien que ce rythme soit ralenti pendant l'année écoulée en raison d'une conjoncture difficile ayant poussé quelques entités à reporter leur adhésion. En effet, malgré ces adhésions mises en avant par la Caisse au cours des années précédentes, son taux de couverture globale évolue moyennement d'à peine 1%. Les nouveaux cotisants à la CIMR, en plus des retombées des placements financiers des fonds de retraites, ont fait que la réserve de prévoyance de la Caisse enregistre une progression de 12,43% à près de 36 milliards DH en valeur comptable. «Cela confirme de nouveau la pérennité de son régime. Au 31 décembre 2014, la CIMR a enregistré un excédent d'exploitation totalisant 3.974,78 millions DH. Compte tenu de cet excédent, la réserve de prévoyance est passée de 31 986 millions DH à 35.961 millions DH», a fait savoir la même source.

A noter que les 657 entreprises ayant nouvellement adhéré à la CIMR ne comptent pas moins de 6.241 affiliés. «Le taux dit normal de progression du nombre d'adhérents pour maintenir l'équilibre d'un régime de retraite est de 0,5%. Or, pour la CIMR, les actifs cotisants ont connu une augmentation de 3,75%», rassure Cheddadi. «Par ailleurs, le nombre des salariés affiliés à la CIMR a progressé de 2,84% environ atteignant un effectif global de 580.136», apprend-on auprès des responsables de la Caisse. Quant aux bénéficiaires de

pensions de retraite au cours de l'année précédente, ils sont un peu plus de 153.000. L'on parle ainsi d'environ 3,5 milliards DH de pensions. «28% de cette somme est constituée de pension de réversion, c'est-à-dire aux conjoints survivants», indique le PDG de la CIMR. Bien qu'insignifiant dans le calcul des actifs cotisants, un autre paramètre a été relevé lors de la présentation des résultats financiers de la CIMR. Au cours de l'année 2014, cette Caisse a procédé à un «nettoyage» de pas moins de 9.200 sociétés. Celles-ci ayant cessé de payer leurs dus depuis quelques années. Présentant les résultats financiers de l'exercice 2014, le directeur général de la CIMR, Fouad Guennouni, a indiqué que le solde technique a progressé de 21,4% entre 2013 et 2014. S'ajoutent à cela les produits du patrimoine et plus-values, nets des charges, des pertes et des dotations et reprises sur provisions pour dépréciation de titres, qui, se sont élevés à 1.986,49 millions en enregistrant une hausse de 77,94 millions DH, soit 4,08% d'augmentation. Pour ce qui est du portefeuille de la Caisse, il est estimé, à la date du 31 décembre 2014, à 41,3 milliards DH en valeur de marché.

“

Ils sont un peu plus de 153.000 à avoir bénéficié de pension de retraite l'année précédente. On parle ainsi d'environ 3,5 MMDH de pensions. «28% de cette somme est constituée de pension de réversion, c'est-à-dire aux conjoints survivants».

Engagements en groupe semi-fermé

Plus de 146 millions de dirhams en 2014



La table de mortalité, le périmètre démographique et le taux de rendement financiers. Ce sont là trois paramètres essentiels qui servent, pour la CIMR, d'assise à sa pérennité. En effet, pour garantir la durabilité de son service, la Caisse établit des bilans actuariels comprenant des hypothèses d'évolution très étudiées. Selon Jaouad Lmourabiti, directeur études et pilotage au sein de la CIMR, «la projection du fonds de prévoyance réalisée dans le cadre du bilan actuariel répond aux deux critères de pérennité fixés par la charte de pilotage. Le fonds est ainsi constamment positif sur la durée de projection et la courbe de projection est ascendante en fin de période». En effet, si l'on se base sur ce bilan, la Caisse aurait affiché

une meilleure santé par rapport à 2013, le niveau des engagements en groupe semi-fermé a augmenté de 6% pour passer de 137,3 MDH à 146,1 MDH et les droits acquis ont augmenté de 6% pour passer de 84,7 MDH à 90,2 MDH.

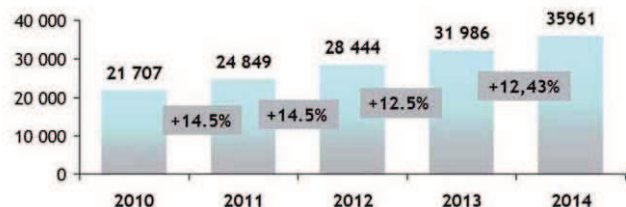
Quant au niveau des ressources en groupe semi-fermé, il a augmenté de 8% pour passer de 92,2 MDH à 99,6 MDH tandis que le niveau de la réserve de prévoyance a augmenté de 13% pour passer de 32 MDH à 36 MDH.

Durant cette même année 2014 l'engagement net non couvert en groupe semi-fermé a augmenté de 3% pour passer de 45,1 à 46,6 milliards de DH alors que le taux de couverture a affiché une évolution de 6%.

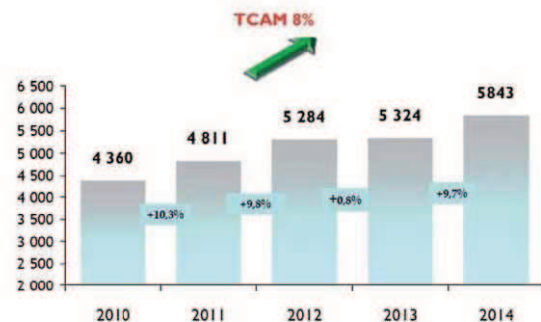
Évolution des allocations retraite



Évolution de la réserve de prévoyance, en millions de DH



Contributions de retraite, en millions de DH



La téléannulation et le télérappel voient le jour

En 2014, un bon nombre de services ont été mis en place et d'autres améliorés par la CIMR. Il s'agit, entre autres, d'une convention avec l'établissement AXA Crédit, qui vient s'ajouter à la liste des organismes de crédit partenaires de la CIMR, et qui vise à faciliter les démarches d'accès au crédit pour les allocataires de la caisse. Il a également été graduellement procédé à une dématérialisation des processus de gestion afin d'accorder plus d'autonomie dans la réalisation de leurs transactions et d'optimiser les processus de traitement de la Caisse. En plus des téléservices déjà disponibles,



2014 a vu la mise en place d'un service de téléannulation permettant aux adhérents de saisir en ligne leurs demandes d'annulation de leurs dernières déclarations, ainsi que le télérappel leur offrant la possibilité de saisir en ligne leurs demandes de rappel et suivre leurs traitements. Pour les salariés affiliés, les principales actions réalisées ont porté sur l'amélioration du processus de télédéclaration afin de sécuriser et fiabiliser les traitements, ainsi que la mise à jour des relevés de points des affiliés en tenant compte des cotisations versées et des rachats de points effectués.

Résultat financier : Le produit net en hausse de 4,08%

La CIMR a affiché au cours de 2014 une ventilation financière positive. Le produit net s'est amélioré en 2014 de 4,08%. Le montant généré s'est établi, dans ce sens, autour de 1,98 milliard de dirhams contre 1,90 une année auparavant. En termes de placements, les produits ont basculé de 2,17 milliards de dirhams à 2,59 milliards de dirhams à fin décembre 2014. La progression observée est de 19,3%. Selon une analyse détaillée des résultats financiers de la Caisse, le profit sur réalisation des valeurs mobilières s'est inscrit en hausse de 25,2%,

soit 1,63 milliard gagnés. De même, les reprises sur charges de placement ont grimpé de 60,7% atteignant à fin décembre 2014 un total de 292,98 millions de dirhams. Les dotations sur placement ont atteint les 247,76 millions de dirhams, progressant de 6,9%. Les intérêts et autres produits de placement ont, quant à eux, fléchi de 25,9% passant de 113,6 millions de dirhams à 99,07 millions de dirhams à fin 2014. En revanche, les charges de placements ont connu un pic de 126,3% atteignant à fin 2014 les 613,03 millions de dirhams.

Les dotations sur placement ont atteint les 247,76 millions de dirhams, progressant de 6,9%